Journées nationales d'action contre l'illettrisme

9e édition

BOITE à OUTILS

Du 8 au 15 septembre 2022

UNE NOUVELLE ÉDITION AMPLIFIÉE EN RÉGION !

Les Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme sont coordonnées par le Groupement d'intérêt public Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme

anlci
AGENCE NATIONALE DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

Agir ensemble contre l'illettrisme
www.anlci.gouv.fr

www.illettrisme-journees.fr

SOMMAIRE

BOÎTE à OUTILS

Les Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme 3-5

Les JNAI à l'heure de la Grande cause 2021/2022 6

Le mot d'ordre de cette édition 2022 7

Mobilisation des entreprises 8-9

Qui peut se lancer ? 10

Quels avantages à porter une opération lors des JNAI ? 11

Rencontres régionales de mobilisation 12

Coopérer pour organiser un événement d'envergure 13

Inscrire les JNAI à l'agenda de mon organisation 14-15

Demander le label « Agir ensemble contre l'illettrisme » 16

Communiquer sur mon événement 17

Communiquer auprès des médias 18

Gros plan sur la campagne 2022 19

Inspirations... 20-23

Les Journées Nationales contre l'Illettrisme

Les Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme (JNAI) existent depuis 2014, après que la lutte contre l'illettrisme a été déclarée Grande cause nationale en 2013. Il s'agit de s'emparer de la date du 8 septembre, Journée internationale de l'alphabétisation de l'UNESCO, pour rassembler pendant une semaine, chaque année, sous une bannière commune, **des manifestations qui donnent à voir l'action conduite dans notre pays pour prévenir et lutter contre l'illettrisme.**

Cette dynamique collective est fédérée par l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme (ANLCI) et associe tous ceux qui ont une part à prendre pour prévenir et agir face à l'illettrisme.

3 OBJECTIFS :

- **Susciter une prise de conscience sur l'illettrisme toujours plus accrue**
- **Mieux informer sur les solutions de proximité pour aider les personnes concernées à faire le premier pas**
- **Impliquer les médias locaux et nationaux**

Les Journées Nationales contre l'Illettrisme

Grande cause nationale LECTURE

2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Grande cause nationale	Agir ensemble contre l'illettrisme	Lancement du N° vert Illettrisme Info Service	Pour que le numérique profite à tous	Ensemble, on peut vaincre l'illettrisme	Face à l'illettrisme, vous n'êtes pas seuls	Quand on apprend, le moindre progrès est une victoire	Vous avez la parole	Apprendre c'est réapprendre à rêver	Lutter contre l'illettrisme au travail, on est tous concernés
1er mars - 31 déc.	2 janv. - 31 déc.	8 - 17 sept.	5 - 10 sept.	8 - 15 sept.	8 - 15 sept.	8 - 15 sept.	7 - 13 sept.	6 - 12 sept.	8 - 15 sept.

Les JNAI à l'heure de la Grande cause 2021/2022

membre de
L'Alliance
pour la lecture
Grande cause nationale
PREMIER MINISTRE
2021 2022

LA LECTURE EST GRANDE CAUSE NATIONALE 2022

Cette année 2022 sera marquée par une dynamique exceptionnelle en raison de la mobilisation Lecture Grande Cause Nationale, animée par l'Alliance pour la lecture dont l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme est membre.

Pour les membres de cette Alliance, répondre ensemble à l'appel de la grande cause nationale doit permettre de diffuser de la manière la plus ambitieuse possible cette idée qui nous motive tous les jours : ouvrir le pouvoir de lire aux gens qui n'y ont pas accès.

Le message partagé collectivement est le suivant :
« La lecture est un droit fondamental. Aujourd'hui, en France, 13 millions d'entre nous n'ont pas accès à la lecture. Agissons ! »

À l'image du collectif **« Agir ensemble contre l'illettrisme »** auquel le label Grande cause avait été attribué en 2013, l'Alliance pour la lecture qui porte la Grande cause nationale 2022 est composée de 70 associations, organismes et fédérations.

Pour connaître les membres de l'Alliance, les dispositifs de soutien, le calendrier d'animation de cette année Grande cause, rendez-vous sur le site : **www.alliancepourlalecture.fr**

PRENEZ DATE

La semaine des JNAI marquera la clôture de cette année de Grande cause. Ainsi, en 2022, **si vous recevez le label « Agir ensemble contre l'illettrisme » pour les JNAI de septembre, vous serez également labellisés « Grande cause nationale ».**

Le mot d'ordre de cette édition 2022

« LUTTER CONTRE L'ILLETTRISME AU TRAVAIL, ON EST TOUS CONCERNÉS »

La nouvelle campagne de sensibilisation met en avant la question de l'illettrisme dans un contexte collectif de travail. En plus des bienfaits professionnels et personnels ressentis par la personne qui s'est formée aux savoirs de base, elle présente les bénéfices pour une équipe, liés notamment à la qualité de vie au travail et à la cohésion du groupe.

Emparez-vous de cette campagne et faîtes-la vivre sur les réseaux et dans vos entreprises en profitant du dispositif de personnalisation.
N'hésitez pas, mobilisez vos collaborateurs afin de valoriser l'engagement de votre entreprise et le chemin parcouru par un salarié au sein de son collectif de travail. Nous nous occupons d'insérer votre photo et votre logo et de vous envoyer votre campagne personnalisée !
Retrouvez la marche à suivre sur **www.illettrisme-journees.fr**

NOTA BENE : *bien que la campagne nationale et sa personnalisation soient entièrement tournées vers les collectifs de travail, les JNAI s'adressent à toutes celles et ceux qui osent s'engager dans un parcours de remédiation, que ce soit dans le cadre du travail ou non.*

la mobilisation des entreprises et des établissements publics

En choisissant ce mot d'ordre : **« Lutter contre l'illettrisme au travail, on est tous concernés »**, l'ANLCI replace le projecteur sur la situation de plus de la moitié des personnes en situation d'illettrisme qui, en effet, occupent un emploi.

Les opérateurs de compétences-OPCO sont les acteurs privilégiés pour accompagner les entreprises et leurs salariés face à l'illettrisme. Le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT), l'Association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier (ANFH) sont les équivalents des OPCO pour le secteur public. Dans chaque territoire, quel que soit le lieu d'exercice de l'activité professionnelle, entreprises ou établissements publics, vous pouvez mobiliser ces acteurs.
Acteurs du domaine culturel, associatif, éducatif, … **vous êtes aussi concernés : n'hésitez pas à nouer des partenariats avec les acteurs locaux du monde du travail et de l'entreprise.**

Vous êtes vous-même acteur du monde du travail ?

Informez, sensibilisez, mobilisez vos équipes tout au long de l'année 2022. Diffusez la campagne de sensibilisation au sein de vos réseaux et organisations et sollicitez vos OPCO auprès desquels un mode d'emploi spécifique a été diffusé.

Les fiches d'identité des 11 opérateurs de compétences (Opco)

Afdas

PÉRIMÈTRE
Culture, industries créatives, médias, communication, télécommunications, sport, tourisme, loisirs et divertissement

46 branches professionnelles
Nombre d'entreprises : 70 000
Nombre de salariés : n. c.

Présidente : **Isabelle Gentilhomme**, Syndicat national du théâtre privé (SNTP)
Vice-présidente : **Angeline Barth**, Fédération nationale des syndicats du spectacle, du cinéma, de l'audiovisuel et de l'action culturelle CGT (FNSAC-CGT)
Commissaire du gouvernement : **Natacha Djani**
Directeur général : **Thierry Teboul**

Opca préfigurateur : Afdas

Ocapiat

PÉRIMÈTRE
Agriculture, pêche, industrie agroalimentaire et territoires (coopératives agricoles, industrie laitière, produits alimentaires, pêche professionnelle maritime, caisses régionales de Crédit agricole, etc.)

48 branches professionnelles
183 000 entreprises
1,34 million de salariés

Président : **Dominique Braoudé**, Syndicat national des fabricants de sucre (SNFS)
Secrétaire général : **Éric Pommageot**, Fédération générale de l'agroalimentaire CFDT (FGA-CFDT)
Commissaire du gouvernement : **Agathe Andrieux**
Directeur général : **Jonathan Emsellem**

Opca préfigurateurs : Fafsea, Opcalim

Atlas

PÉRIMÈTRE
Services financiers et conseil (banque, assurance, bureaux d'études techniques, sociétés de conseil, experts comptables et commissaires aux comptes, etc.)

20 branches professionnelles
110 000 entreprises
1,5 million de salariés

Président : **Philippe Degonzague** (Syntec)
Vice-présidente : **Céline Vicaine** (CGT)
Commissaire du gouvernement : **Guillaume Fournié**
Directeur général : **Yves Portelli**

Opca préfigurateurs : Fafiec, Opcabaia

Opco 2i

PÉRIMÈTRE
Interindustries (chimie, métallurgie, pétrole, plasturgie, industrie pharmaceutique, textile, etc.)

44 branches professionnelles
environ 100 000 entreprises
plus de 3 millions de salariés

Président : **Alexandre Saubot** (UIMM)
Vice-président : **Pierre-Michel Escaffre**, Fédération chimie énergie CFDT (FCE-CFDT)
Commissaire du gouvernement : **Guillaume Fournié**
Directeur général : **Stéphanie Lagalle-Baranès**

Opca préfigurateurs : Opcaim, Opca Défi, Opca 3+

Opco de la cohésion sociale

PÉRIMÈTRE
Économie sociale, habitat social et protection sociale (aide à domicile, animation, habitat social, retraite et prévoyance, mutualité, etc.)

28 branches professionnelles
40 000 structures
plus d'1 million de salariés

Président : **Antoine Prost** (CFE-CGC)
Vice-président : **David Cluzeau**, Conseil national des employeurs d'avenir (CNEA)
Commissaire du gouvernement : **Pascal Foucart**
Directeur général : **Thierry Dez**

Opca préfigurateur : Uniformation

L'Opcommerce

PÉRIMÈTRE
Commerce (commerce de détail, vente à distance, grande distribution, etc.)

21 branches professionnelles
90 000 entreprises
1,7 million de salariés

Présidente : **Chrystelle Derrien** (CFDT Services)
Vice-présidente : **Marie-Hélène Mimeau**, Fédération du commerce et de la distribution (FCD)
Commissaire du gouvernement : **Bruno Morin**
Délégué général : **Philippe Huguenin-Génie**

Opca préfigurateur : Forco

Opco de la construction

PÉRIMÈTRE
Bâtiment, travaux publics, négoce de bois et négoce de matériaux de construction

9 branches professionnelles
230 700 entreprises
1,151 million de salariés

Président : **Gilbert Jacquot**, Fédération nationale des travaux publics (FNTP) • Vice-président : **Raymond Reyes** (FO)
Commissaire du gouvernement : **Natacha Djani**
Directrice générale : **Claire Khecha**

Opca préfigurateur : Constructys

Opco des entreprises de proximité

PÉRIMÈTRE
Artisanat, commerce de proximité et professions libérales (boucherie, immobilier, pharmacie d'officine, personnel des cabinets d'avocats, personnel des cabinets médicaux, coiffure, huissiers de justice, etc.)

54 branches professionnelles
476 000 entreprises
4,85 millions de salariés

Présidente : **Sylvia Veitl** (FO) • 1er vice-président : **Philippe Gaertner** (U2P) • 2e vice-présidente : **Aline Mougenot** (CFTC) 3e vice-président : **Éric Chevée** (CPME) • commissaire du gouvernement : **Stéphane Rémy** • directeur général : **Arnaud Muret** • directeur général délégué : **Joël Ruiz**

Opca préfigurateurs : Actalians, Agefos-PME

Opco Mobilités

PÉRIMÈTRE
Services de l'automobile et de la mobilité, transports, RATP (transport ferroviaire, transports et services maritimes, services de l'automobile, réseaux de transports publics urbains de voyageurs, etc.)

22 branches professionnelles
210 000 entreprises
1,6 million de salariés

Président : **Jean-Louis Vincent**, Transport et logistique de France (TLF)
Vice-président : **Bertrand Mazeau** (FO Métallurgie)
Commissaire du gouvernement : **Isabelle Da Rocha**
Directeur général : **Patrice Omnes**

Opca préfigurateurs : Anfa, Opca Transports et Services

Akto, Opco des entreprises et des salariés des services à forte intensité de main-d'œuvre

PÉRIMÈTRE
Propreté, travail temporaire, sécurité, commerce de gros, hôtellerie-restauration, organismes de formation, services d'eau et d'assainissement, portage salarial, etc.

32 branches professionnelles
250 000 entreprises
4 millions de salariés (estimations)

Président : **Hervé Bécam**, Union des métiers et des industries de l'hôtellerie (Umih) • vice-président : **Jamil Aït-Idir** (CGT)
Commissaire du gouvernement : en cours de désignation
Directrice générale : **Valérie Sort**

Opca préfigurateurs : Fafih, Faf-TT, Intergros, Opcalia

Opco Santé

PÉRIMÈTRE
Santé, médico-social et social (hospitalisation privée, établissements pour personnes âgées, établissements médico-sociaux, service de santé au travail interentreprises, etc.)

9 branches professionnelles
15 000 structures
1,1 million de salariés

Président : **Sébastien Bosch** (Unicancer) • Vice-président : **Franck Monfort** (CGT) • Commissaire du gouvernement : **Pascal Foucart**
Directeur général : **Jean-Pierre Delfino**

Opca préfigurateur : Unifaf

Qui peut se lancer ?

UNE AMBITION : VALORISER TOUS CEUX QUI AGISSENT !

Si les JNAI visent à mieux faire connaître la problématique spécifique de l'illettrisme, à changer de regard sur ce phénomène invisible, souvent sous-estimé, ces journées doivent avant tout permettre de montrer que des structures sont présentes sur les territoires pour informer les personnes et les accompagner vers des actions adaptées à leurs besoins : actions de remédiation, actions à visée culturelle, sociale, citoyenne, ou plus classique d'accès à la formation.

C'est aussi une occasion de montrer que la lutte contre l'illettrisme est active, organisée, développée sur tout le territoire et portée par des acteurs multiples, qui ont chacun une place essentielle à prendre.

Chaque année de plus en plus d'acteurs de terrain, d'institutions prennent part au Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme, rejoignez-les !

UNE MOBILISATION NATIONALE TOUJOURS PLUS ACCRUE

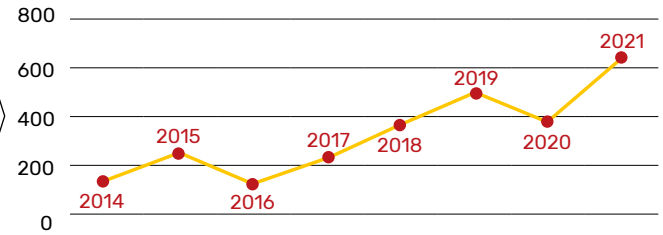

ASSOCIATIONS ORGANISMES DE FORMATION RADIOS LOCALES MISSIONS LOCALES AGENCES ET DIRECTIONS PÔLE EMPLOI CENTRES DU SERVICE NATIONAL MÉDIATHÈQUES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES OPÉRATEURS DE COMPÉTENCES CENTRES SOCIAUX QUOTIDIENS LOCAUX ANTENNES SOCIALES DES CAF AIDANTS NUMÉRIQUES FONDATIONS INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR DU PROFESSORAT ET DE L'ÉDUCATION ENTREPRISES RÉGIMENTS DU SERVICE MILITAIRE ADAPTÉ ESPACES FRANCE SERVICES ...

LANCEZ-VOUS !

Quels avantages à porter une opération lors des JNAI ?

S'inscrire dans une dynamique nationale forte, fédératrice, concentrée sur une semaine et obtenir un label, c'est-à-dire la reconnaissance de sa contribution à la prévention et lutte contre l'illettrisme.

Alerter les décideurs sur l'importance d'investir dans le développement des compétences de base : lire, écrire, compter, utiliser l'outil numérique.

Faire partie d'une large communauté d'organisateurs d'événements, acteurs de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme et **inspirer d'autres porteurs de projet** en partageant votre événement sur le site des JNAI.

Faire connaître les solutions que vous proposez, notamment grâce aux médias et **valoriser votre action**, tout en augmentant sa visibilité.

Bénéficier d'un kit de communication à utiliser dans la promotion de votre événement et vous permettant de montrer en quoi il contribue à prévenir et lutter contre l'illettrisme.

Les rencontres régionales de mobilisation

Dans toutes les régions, des rencontres de mobilisation seront organisées entre mars et mai 2022 à destination de toutes les personnes qui souhaitent en savoir plus sur les JNAI et/ou organiser un événement.

Elles seront l'occasion de présenter la campagne de communication, de s'inspirer des éditions précédentes et d'échanger sur les modalités pratiques.

Les dates et lieux de ces rencontres seront publiées sur : **www.illettrisme-journees.fr** et dans la lettre électronique de l'ANLCI. Ouvrez l'œil !

Ils ont participé aux précédentes rencontres

MISSION LOCALE ET RURALE :
Cette rencontre a permis de lever toutes les questions, notamment sur les événements pouvant s'inscrire au-delà de la semaine fixée pour les JNAI. En outre cet échange a permis de faire émerger des idées d'implication.

MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE :
Utile pour porter l'information et les modalités pratiques ; point de départ de notre mobilisation : identifier et fédérer les participants.

ÉCOLE DES PARENTS ET DES ÉDUCATEURS :
La matinée organisée par le Carif-Oref nous a permis d'avoir un aperçu de ce qui a été fait et de ce qu'on pourrait faire. Nous avons besoin de cette réunion pour créer une dynamique ainsi qu'une motivation dans la mise en place de l'événement.

CNFPT :
Elle m'a été utile pour comprendre l'objectif des JNAI et me donner envie de participer. J'aimerais que l'on ait une rencontre de bilan et de planification des prochaines JNAI.

Coopérer pour organiser un événement d'envergure

« RÉUNIR POUR MIEUX AGIR »

Avec l'arrivée des **chargés de mission coordinateurs régionaux**, l'ANLCI porte l'ambition de faire de cette conviction, une réalité visible sur tous les territoires.
Vous êtes invités, avec l'aide des correspondants de l'ANLCI et des centres de ressources illettrisme, à imaginer un événement à portée locale, départementale, régionale voire nationale.
En mutualisant vos forces, en confrontant vos pratiques, vous montrerez aux personnes en situation d'illettrisme et à leurs proches qu'ils ne sont pas seuls et qu'une action coordonnée sur le territoire existe pour les aider à devenir plus autonome dans les actes de la vie quotidiennes.

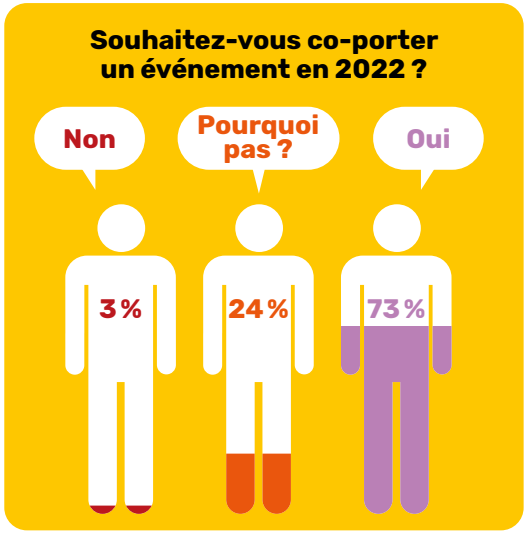

Les JNAI constituent également un moment privilégié pour s'adresser aux décideurs et financeurs d'un territoire.

Inscrire les JNAI à l'agenda de mon organisation

QUAND DOIS-JE COMMENCER À PRÉPARER MON ÉVÉNEMENT ?

La meilleure idée est d'anticiper ! Un événement, même modeste, s'organise suffisamment tôt pour pouvoir parer à tous les imprévus et communiquer efficacement à son sujet au sein de son organisation, auprès de ses partenaires, des médias.

COMMENT INTÉGRER MON ÉVÉNEMENT JNAI AU PROGRAMME D'ACTIVITÉ DE MON ORGANISATION ?

Les JNAI peuvent être le moment idéal pour lancer de nouvelles feuilles de route ou projets. Il est également possible de profiter des JNAI pour faire le bilan d'une action, de faire une inauguration ou une rétrospective. Dans tous les cas, pour s'assurer la réussite de sa manifestation, il peut être utile de nommer un référent qui suit l'action, organiser des temps d'échanges réguliers, prévoir la logistique et anticiper les partenariats.

MA MANIFESTATION DOIT-ELLE OBLIGATOIREMENT SE DÉROULER LA SEMAINE DU 8 AU 15 SEPTEMBRE ?

Le coup de projecteur médiatique sur l'illettrisme et ses conséquences est porté, chaque année, autour du 8 septembre. En effet, les médias profitent de la logique de programmation nationale pour chercher et conduire leurs sujets. Néanmoins, il n'est pas toujours possible de coller parfaitement à cette semaine. Ainsi, les demandes de labellisation pour des manifestations programmées courant septembre, seront étudiées.

Astuce

Si je n'ai pas le temps ou les ressources humaines pour organiser une manifestation spécifique pour les JNAI, je me saisis d'un temps programmé par mon organisation, en cette période de rentrée, pour communiquer sur la part de son action en faveur de la lutte contre l'illettrisme ou pour proposer une information générale sur l'illettrisme et ses conséquences au quotidien.

1 ***Ma structure participe à la prévention et la lutte contre l'illettrisme***

2 ***Je veux m'inscrire dans la dynamique des Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme***

3 ***J'imagine un événement pendant la semaine du 8 au 15 septembre 2022***

4 ***Je fais la demande du label « Agir ensemble contre l'illettrisme » sur www.illettrisme-journees.fr***

Agir ensemble contre l'illettrisme
www.anlci.gouv.fr

Demander le label « Agir ensemble contre l'illettrisme »

Les Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme se tiendront du 8 au 15 septembre 2022.

Dès le 5 avril 2022, rendez-vous sur le site **www.illettrisme-journees.fr** et demandez le label « Agir ensemble contre l'illettrisme », quel que soit le format de votre événement et la solution qu'il promeut.

Vous pouvez aussi bien « coller » au mot d'ordre de cette 9e édition « l'illettrisme au travail, on est tous concernés » que proposer un événement dont la thématique répond mieux à votre activité quotidienne : prévention, soutien à la parentalité, lutte contre le décrochage scolaire, remédiation numérique, action culturelle, accompagnement social, etc.

L'essentiel est de montrer que vous apportez une solution aux personnes de votre territoire qui sont en difficulté avec les compétences de base.

Pour cela, soigner la présentation de son événement est indispensable !

Trois ingrédients incontournables pour mettre en appétit :

- Une brève description des missions de la structure porteuse et co-porteuse, le cas échéant
- L'objectif poursuivi par la manifestation et sa plus-value
- Le lien entre l'activité de la structure porteuse et la manifestation proposée (tester une solution ou un outil, ouvrir ses portes et promouvoir son action…)

Astuce Attention à ne pas glisser des acronymes, des abréviations ou du jargon professionnel dans votre présentation.

Communiquer sur mon événement

Chaque année, de plus en plus de porteurs de manifestation font connaître leurs actions. Ensemble, montrons au plus grand nombre que nous sommes continuellement mobilisés face à l'illettrisme. Il est plus que jamais nécessaire de ne pas laisser le tabou s'installer, de porter les sujets de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme.

Emparons-nous des réseaux sociaux, des médias locaux et nationaux toujours plus intensément durant la semaine du 8 au 15 septembre 2022.

L'ANLCI met à votre disposition un **kit de communication** pour parler des JNAI en général et de votre événement en particulier, que ce soit **dans vos locaux, sur vos sites internet ou sur les réseaux sociaux :**

- → Le visuel du **label « Agir ensemble contre l'illettrisme »** personnalisé au nom de votre structure
- → Le visuel du **N° Vert Illettrisme Info Service** à intégrer systématiquement
- → **Les affiches** de la campagne de sensibilisation
- → **Un communiqué de presse** à diffuser auprès de toutes les rédactions, radios, TV, Web TV locale et chargés de communication des collectivités locales **accompagné de votre « fiche événement »** téléchargeable sur le site www.illettrisme-journees.fr
- → **Le hashtag #JNAI2022** qui nous permet de valoriser vos événements sur le fil Twitter de l'ANLCI et la page Facebook - Agir ensemble contre l'illettrisme

Astuce Pour mobiliser vos partenaires, n'hésitez pas à les informer de votre événement, par mail. Vous pouvez également organiser un « café partenaires » afin de faire connaître et échanger sur votre projet.
Ce moment convivial peut également permettre d'envisager un futur événement commun avec d'autres partenaires ou les inspirer pour une idée de manifestation.

Communiquer auprès des médias

En cas de sollicitation par les médias, il est essentiel de préparer en amont des réponses aux questions probables des journalistes : qu'est-ce que l'illettrisme ? Comment se passe un parcours de remédiation ? De combien de personnes parle-t-on ?

Pour vous aider à répondre à ces questions, » l'ANLCI met à votre disposition de la documentation et notamment l'Atlas de l'illettrisme en France, à télécharger sur **www.anlci.gouv.fr/Actualites/Culture-societe/Premier-Atlas-de-l-illettrisme-en-France**.

Donner la parole aux personnes en situation d'illettrisme, oui, mais pas n'importe comment !
Il est important d'anticiper l'identification de personnes en situation d'illettrisme ou au sortir d'un parcours de remédiation afin qu'elles puissent apporter un témoignage, si elles le souhaitent.

Vous qui accompagnez ces personnes, vous avez la responsabilité de préparer les apprenants mais aussi les journalistes. Soyez vigilants au ton employé qui doit impérativement valoriser les personnes, leur engagement dans un parcours de réapprentissage et les bienfaits dans leur vie quotidienne. Assurez-vous de recevoir les questions qui seront posées, suffisamment en amont, pour préparer l'interview avec la personne concernée. En cas de doute, si vous avez besoin d'aide, contactez l'équipe dédiée aux JNAI au sein de l'ANLCI en écrivant à : **jnai@anlci.gouv.fr**.

Astuce

En cas de difficultés à répondre à des questions posées par un journaliste, n'hésitez pas à recentrer votre propos sur des éléments factuels, par exemple la mise en valeur de l'action que vous portez et ses bénéfices concrets.

Gros plan sur la campagne de communication 2022

« Lutter contre l'illettrisme au travail, on est tous concernés »

Vous êtes intéressés par cette campagne, vous voulez commander des affiches ou décliner l'un des visuels dans un environnement de travail ?

Contactez-nous :
jnai@anlci.gouv.fr
04 37 37 16 80

Inspirations...

Quelques exemples fictifs d'opérations labellisées JNAI

TITRE :
Agir ensemble pour l'insertion sociale et professionnelle.

PORTEUR DE LA MANIFESTATION :
Les agences Pôle emploi et les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) poursuivent un objectif commun de retour à l'emploi des plus précaires. Leur périmètre d'action, au plus près des territoires, fait de ces entités des acteurs incontournables de la lutte contre l'illettrisme.

LA MANIFESTATION :
L'agence Pôle emploi locale et la SIAE se réunissent pour une journée de travail qui doit aboutir à la rédaction d'une charte de bonnes pratiques collaboratives en matière d'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi de longue durée. Cette journée sera organisée en deux temps distincts. En matinée, les conseillers Pôle emploi, les dirigeants et les permanents de la structure d'insertion bénéficieront d'une sensibilisation à l'illettrisme et d'une présentation des outils à leur disposition pour repérer et évaluer les personnes en difficulté avec les compétences de base suivi d'un temps d'échange de pratiques.
L'après-midi, ils se retrouveront pour engager le travail de rédaction d'une charte de collaborations pour faciliter les parcours d'insertion professionnelle et sociale des demandeurs d'emploi.

TITRE :
Une Bibliothèque vivante pour sortir des préjugés contre l'illettrisme.

PORTEUR DE LA MANIFESTATION :
Une médiathèque s'associe à un organisme de formation de son territoire pour nouer un dialogue sur l'illettrisme.

LA MANIFESTATION :
La Bibliothèque vivante est une bibliothèque dans laquelle les livres sont des personnes qui racontent une facette de leur vie, leur expérience professionnelle, leur métier, leur engagement et dialoguent avec les lecteurs. Pendant quinze minutes, il est possible d'emprunter un livre vivant après avoir fait son choix dans le catalogue.

Ce dispositif de la Bibliothèque vivante permet à des personnes qui ne se connaissent pas de se rencontrer autour d'un thème afin de partager avec un inconnu un peu de son histoire, de sa culture ou de son expérience. La Bibliothèque vivante a notamment pour objectif de lutter contre les idées reçues et les stéréotypes par le dialogue et l'échange. Des apprenants et des formateurs de l'organisme de formation seront présents pour porter leur expérience au-delà de leur zone d'action habituelle et poursuivre l'action de sensibilisation à l'illettrisme et à l'illectronisme.

TITRE :
Quart d'heure lecture et temps d'échange sur le sujet de l'illettrisme.

PORTEUR DE LA MANIFESTATION :
Collège de secteur et lien avec une association locale et la médiathèque de la Ville.

LA MANIFESTATION :
Les élèves, le personnel, les professeurs, agents d'accueil, d'entretien, etc. Chacun est invité à partager 15 minutes de lecture au même moment dans la cour de l'établissement. A l'issue de ce temps, un espace d'exposition avec des ressources sur l'illettrisme, des romans sur le thème, l'expo quiz « Illettrisme, parlons-en ! » sont mis à disposition. Une sélection de textes d'apprenants adultes est présentée et un échange est proposé sur le sujet de l'illettrisme, réalités, chiffres, solutions locales, etc. en partenariat avec une association locale.

Une communication spécifique est portée sous l'angle « Lecture grande cause nationale 2022 », avec un affichage du logo « Alliance pour la lecture ».

TITRE :
Quand les apprenants réalisent le « portrait chinois » des bénévoles.

PORTEUR DE LA MANIFESTATION :
Une association qui accompagne les personnes en situation d'illettrisme pour favoriser leur insertion sociale et professionnelle s'associe à un centre culturel pour réaliser une exposition.

LA MANIFESTATION :
Les bénévoles et les apprenants d'une association se rencontrent toutes les semaines et tissent une relation de confiance. Grâce à l'aide d'un centre culturel qui mobilise un intervenant en arts plastiques, les apprenants préparent les portraits chinois des bénévoles grâce au principe suivant : s'ils étaient une chanson, un animal, un lieu, un objet, un plat..., lequel seraient-ils ?

Ces portraits font l'objet d'une exposition dans l'association. Les bénévoles découvrent ensuite la surprise préparée par les apprenants. Il reste maintenant à deviner quel bénévole se cache derrière chaque portrait.

Apprenants et bénévoles se découvrent différemment par le biais de la créativité.

Inspirations...

TITRE :
Jeux de plateaux sur le sujet « Mes questions d'argent » et débat avec les jeunes de la mission locale en lien avec le service EducFi Banque de France en région et un organisme de formation local.

PORTEUR DE LA MANIFESTATION :
La mission locale et le correspondant régional Educfi Banque de France.

LA MANIFESTATION :
L'organisme de formation et la Mission locale accueillent les équipes EducFi locales qui apportent un jeu de plateau ou Escape Game (conçus par eux, prêts à l'emploi) afin de faire participer les jeunes à un jeu leur permettant d'acquérir des notions clés sur la gestion budgétaire, l'endettement, les droits et services à leur disposition, etc.

Le jeu se tient sous la conduite des accompagnants présents, et une session d'information est proposée ensuite, suivie d'un temps convivial d'échanges libres.

TITRE :
Échange avec des jeunes de la mission locale.

PORTEUR DE LA MANIFESTATION :
La Mission locale et un organisme de formation s'associent pour informer les jeunes.

LA MANIFESTATION :
L'organisme de formation et la Mission locale organisent une journée de prévention et de sensibilisation à l'illettrisme. Le but de cette journée est d'échanger autour de l'illettrisme et de présenter les dispositifs de formation mobilisables par les jeunes. Les outils utilisés, notamment lors du positionnement sur la maîtrise des compétences de base, sont également exposés. Cette prise de contact avec les jeunes permet d'évoquer avec eux les spécificités de la formation pour adultes sur les compétences de base. L'apprentissage est basé sur des situations de la vie quotidienne et professionnelle. L'échange permet d'amener la formation dans les murs de la Mission locale. Les jeunes peuvent ainsi poser leurs questions, exprimer leurs craintes et explorer ce qu'est une formation.

TITRE :
Matinale illettrisme en entreprise, tous concernés.

PORTEUR DE LA MANIFESTATION :
Constructys est l'opérateur de compétences de la construction. Il contribue, entre autres, au développement de la formation professionnelle des salariés des branches du Bâtiment. Sa mission est d'accompagner les entreprises dans le développement des compétences de leurs salariés, de développer, soutenir et financer l'alternance et d'appuyer les branches professionnelles dans l'ingénierie de certification.

LA MANIFESTATION :
L'entreprise de BTP locale accueille le référent illettrisme de la délégation régionale de l'OPCO et convie le CFA pour une matinée ludique et sérieuse autour de l'Expo-quiz « Illettrisme : parlons-en ! » qui permettra de débattre sur la problématique de l'illettrisme, d'échanger et d'envisager la mise en place d'actions adaptées.

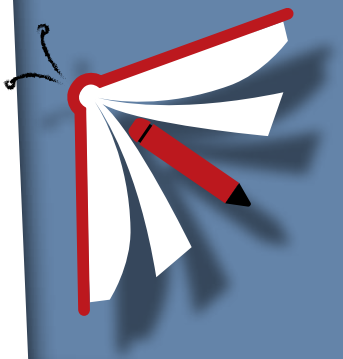

TITRE :
Les conseillers numériques, un atout pour lutter contre l'illettrisme.

PORTEUR DE LA MANIFESTATION :
Le Centre de ressources illettrisme a pour missions principales l'information et l'orientation ; la sensibilisation, la qualification et la professionnalisation des acteurs du territoire ainsi que l'expertise et l'ingénierie pédagogique en matière d'acquisition des compétences de base et de maîtrise de la langue.

LA MANIFESTATION :
En partenariat avec les Espaces France Services, le CRI proposera une matinée de sensibilisation aux conseillers numérique du département afin de leur permettre de reconnaître les indices d'une possible situation d'illettrisme parmi les usagers, de pouvoir aborder le sujet sans tabou et, le cas échéant, d'orienter les personnes auprès des bons interlocuteurs sur le territoire.

Coordination des Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme (JNAI)

UNE ADRESSE UNIQUE POUR TOUTES VOS QUESTIONS SUR LES JNAI :
jnai@anlci.gouv.fr

UN SITE :
www.illettrisme-journees.fr

VOTRE INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ :
Le chargé de mission régional ANLCI. Voir l'annuaire sur
www.anlci.gouv.fr/L-ANLCI/Les-partenaires-federes-par-l-ANLCI/Un-vaste-reseau/Equipe-regionale-de-l-ANLCI

UNE ÉQUIPE DE COORDINATION NATIONALE À VOTRE ÉCOUTE :

Virginie LAMONTAGNE
Chargée de communication ANLCI, coordinatrice des JNAI
virginie.lamontagne@anlci.gouv.fr
04 37 37 18 61

Jessica OUBLIÉ
Chargée de mission régionale en Guadeloupe
jessica.oublie@anlci.gouv.fr
06 67 54 35 73

Hélène PESNELLE
Chargée de mission régionale en Bretagne
helene.pesnelle@anlci.gouv.fr
07 64 33 13 74

Ophélie RAVEAUD
Assistante de Direction
ophelie.raveaud@anlci.gouv.fr
04 37 37 18 72

DES ESPACES D'INFO SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX :

ANLCI – Agir ensemble contre l'illettrisme

Anlci_Lyon

#JNAI2022